Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le 28 SEP. 2026
ID : 032-253200240-20260921-2026_213-DE

S.A.T

DÉLIBÉRATION 2026-213

Nombre de membres en exercice : **68**
Nombre de membres présents lors de la délibération : **42**
Nombre de voix exprimées : 47
Nombre de membres ayant donné procuration : **5**
Nombre de membres remplacés par leurs suppléants : 0
Date de convocation : 15/09/2026
Date d'envoi à la SP de condom : 28/09/2026
Date de publication : 29/09/2026
Votes contre :
Votes pour : **47**
Abstentions :

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un septembre, à vingt heures, le Comité Syndical Armagnac Ténarèze, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en son siège 116, rue des Rouges Gorges Z.I."Lauron" - Route de Nogaro - 32800 EAUZE, sous la présidence de **Monsieur MELIET Nicolas,** président.

Présents : Mr BENOIT Jean-Paul, Mr BERNARDO Vincent, Mr BLAYA Bruno, Mr BOUE Guy, Mme BUSIPELLI BEYRIES Virginie, Mr CHARLES Eric, Mme CLAVE Gabrielle, Mme COLLADELO Marie-Claire, Mme CONTE Virginie, Mr DONA Edouard, Mr DUBOUCH Joël, Mme ESPERON Patricia, Mr FAGET Christophe, Mr FARGUES Jean-Bernard, Mme FOURES Constance, Mr GIRONI Philippe, Mr GOMES FERREIRA Nuno, Mme GRILLON Hélène, Mr LACAVE Jérôme, Mme LAGRAULET Michèle, Mme LALANNE Aurélie, Mr LANSMANT Sébastien, Mme LAUNET Alexandra, Mme LAURIA Stéphanie, Mr LEVIGNAC Georges, Mr LUSSAGNET Wilfried, Mme MASSIEU Sandrine, Mr MELIET Nicolas, Mr MENDEZ Didier, Mme MERLE-MARFAING Perrine, Mr MILLIEZ Philippe, Mme MONGIS Nadine, Mr MOTA NOVAIS Paulo José, , Mr PALLADIN Stéphane, Mme PELIZZA Muriel, Mme PRADINES Elodie, Mr REMY Jean-Bernard, Mr QUINTILLA Christophe, Mr ROZES Xavier, Mr SAUQUES Kevin, Mme SECHET Margaux, Mr TOUYAROU Bruno.

Excusés remplacés par :

A donné procuration à : Mr BOUDE Joël a donné procuration à Mme BUSIPELLI BEYRIES Virginie, Mme DELLA VALLE Valérie a donné procuration à Mme LAURIA Stéphanie, Mme DESPAX Nelly a donné procuration à Mr CHARLES Eric, Mme GARZELLI Elsa a donné procuration à Mme MASSIEU Sandrine, Mme VACCARO Béatrice a donné procuration à Mr LANSMANT Sébastien.

Absents excusés : Mr BOUDE Joël, Mr CAZES Jérôme, Mme CHABAUD Océane, Mme DELLA VALLE Valérie, Mme DESPAX Nelly, Mr GABAS Michel, Mme GARZELLI Elsa, Mme GILLI Mallory, Mr HAMICHE Amar, Mr LAMORT Pierre, Mme VACCARO Béatrice.

Absents : Mr AXMANN Roland, Mr BLANC Jean-Pierre, Mr BLANC Corinne, Mr CECEILLE Gérard, Mme DHAINAUT Annie, Mr DULON Jean-Jacques, Mr DURAND Georges-Manuel, Mr FERNADEZ Xavier, Mme LADEVEZE Alexandra, Mr MINIAYLO Pierre, Mr MONDIN José, Mr PIQUEMAL Vincent, Mr SAINT-MARTIN Joël, Mme TALES Régine, Mme TOURNIER Elisabeth.

Participants sans droit de vote : Mr DEMAY Stéphane, Conseiller aux décideurs locaux, Mme BOURGEOIS Dominique, responsable comptabilité/RH, Mr BOURDIOL Nicolas, DST, Mme SCHEINHARDT Dorothée, DGS.

Secrétaire de séance : Mme LAUNET Alexandra

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le 28 SEP. 2026
ID : 032-253200240-20260921-2026_213-DE

Budget Assainissement collectif Décision modificative n°2

Sur la proposition du président,

Considérant qu'une partie de l'inventaire 410 est imputé pour un montant de 1 240.62€ à l'article 2184, alors qu'il devrait l'être à l'article 2182, considérant par ailleurs une erreur d'imputation sur l'amortissement 2022 de l'inventaire 401, effectuée au 28178 au lieu du 28183, Le Comité syndical décide à l'unanimité d'adopter la décision modificative suivante :

Section de fonctionnement			
Dépenses en augmentation		Recettes en augmentation	
042 6811 Dotations aux amortissements	311,00	042 7811 Reprises sur amortissements	311,00
TOTAL	**311,00**	TOTAL	**311,00**
Section d'investissement			
Dépenses en augmentation		Recettes en augmentation	
040 28178 Amortissements des immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition	311,00	040 28183 Amortissement des immobilisations corporelles Matériel de bureau et informatique	311,00
041 2182 Matériel de transport	1 241,00	041 2184 Mobilier	1 241,00
TOTAL	**1 552,00**	TOTAL	**1 552,00**

Ainsi fait et délibéré en séance publique aux jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Fait à EAUZE, le 24/09/2026

Le Président,

Nicolas MELIET